



Ozoir-la-Ferrière, le 7 juin 2018

Marcel François BOUTHÉMY
Directeur Général ECST,
Alain MARTIN
Directeur de la Vie Scolaire,
Hélène VIGNARD,
Responsable du niveau 3^{ème}
David RICHARD,
Professeur organisateur

Aux Parents et élèves de 4^{ème}

CIRCULAIRE N° 2017-18-168

Chers Parents,

Depuis plus de 29 ans, un stage de ski, Activité Physique de Pleine Nature, est organisé pour les élèves de 3^{ème}. Ce stage s'inscrit pleinement dans les programmes d'Education Physique et Sportive des Collèges définis par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Dates du stage :

Séjour 1 : du dimanche 24 mars au matin au vendredi 29 mars 2019 au soir

Séjour 2 : du dimanche 31 mars au matin au vendredi 5 avril 2019 au soir

Les regroupements de classes vous seront communiqués à la rentrée.
Le départ est fixé le dimanche à 7 heures et le retour le vendredi vers 23 heures.

Objectifs du stage :

- ◆ APPRENDRE à identifier et mesurer les risques liés à la pratique du ski.
- ◆ APPRENDRE à agir en toute sécurité pour soi et les autres, en collectivité.
- ◆ DEVELOPPER ses compétences en ski alpin.

Le montant de ce stage s'élève à **480 €** comprenant : le transport en autocar, l'hébergement en pension complète, le forfait remontées mécaniques, les cours ESF ou UCPA et le matériel de ski.

Un séjour réunira 4 classes dans une même station des Alpes avec : 4h minimum de ski par jour, des activités (type luges...), des veillées, un « TOPO » Neige géré par un professionnel...

Si vous souhaitez que votre enfant participe à ce stage, merci de bien vouloir compléter le coupon réponse ci-dessous, et le **retourner impérativement avant le 12 juin 2018**, accompagné d'un **chèque d'acompte de 140 €uros**, à l'ordre de l'AGEC Ste Thérèse. Merci de préciser au dos du chèque le nom et le prénom de votre enfant.



Le montant du stage apparaîtra sur la facture du 1^{er} trimestre 2018-2019, l'acompte versé sera déduit du solde à payer.

Si votre enfant ne participait pas au stage, sachez qu'il ne sera pas dispensé de cours.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter directement par mail : ski@ecst.org

Aucune inscription ou changement tardif ne sera possible en septembre. En cas d'annulation du voyage, la demande devra se faire uniquement par courrier mais l'acompte de 140 € sera retenu pour frais engagés.

DATES ANNULATION	SERA A PAYER PAR VOS SOINS
> 90 jours	acompte
> 60 jours	50 %
> 30 jours	80 %
> 15 avant le départ	100 %

Nous nous réservons le droit d'annuler les séjours si un nombre trop important d'élève n'y participait pas.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Chers Parents, en l'expression de nos sentiments dévoués et cordiaux.

Dans cette attente, soyez assurés, Chers Parents, à l'assurance de notre dévouement.



Marcel François BOUTHÉMY
Directeur Général ECST



Alain MARTIN
Directeur Vie Scolaire



Héléne VIGNARD
Responsable de niveau



David RICHARD
Organisateur